

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Éthylènediamine,

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Éthylènediamine,

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: S25312

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Fisher Science Education
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064
800 955-1177

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Inflammable



Risque pour la santé



Corrosif



Irritant

Toxicité aiguë orale 4.
Liquide inflammable 3.
Toxicité aiguë dermique 4.
Corrosion cutanée 1B.
Sensibilisant respiratoire 1.
Sensibilisation cutanée. 1.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Vapeur et liquide inflammables.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif en contact avec la peau.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Peut causer une réaction allergique de la peau.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conserver le conteneur bien fermé.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Bien se laver la peau après utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Porter une protection respiratoire.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 107-15-3	Éthylènediamine	100 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec du savon et à l'eau. Rincer la peau exposée doucement avec de l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes. Seek medical aid immediately.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Remarques pour le médecin : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Poudre chimique sèche. Mousse d'alcool. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Mousse polymère. En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés:

L'eau peut être inefficace parce qu'elle ne peut pas refroidir le matériel en dessous de son point d'éclair.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Les produits de combustion peuvent inclure des oxydes de carbone ou autres vapeurs toxiques.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection: Aucun(e)

Informations supplémentaires (précautions):

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection, lorsque possible.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Porter l'équipement de protection. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Use respiratory protective device against the effects of fumes/dust/aerosol. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Arrêter le déversement, si possible. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte. Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

Précautions environnementales:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13. L'éthanol a une faible toxicité aiguë et chronique pour la vie aquatique.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Approcher le déversement contre le vent. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir et disperser les vapeurs, protéger le personnel et diluer les déversements afin de former des mélanges non inflammables. Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Recouvrir les déversements avec un produit absorbant approprié. Éliminer toute source d'allumage. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Assurer une ventilation. Évacuer le personnel non nécessaire à l'opération.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Empêcher la formation d'aérosols. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. En environnement de laboratoire, suivre le Plan hygiène en milieu chimique. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos. Les contenants vides peuvent être dangereux en raison de la présence éventuelle de résidus. Mettre les conteneurs à la terre et les relier lors du transfert de matériaux. Wash hands after handling. Avoid contact with skin and eyes.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Assurer la ventilation des réservoirs. Éviter l'entreposage près de la chaleur extrême, des sources d'allumage ou des flammes ouvertes. Entreposer loin d'aliments. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Store in cool, dry conditions in well sealed containers. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer avec des risques similaires. Flammables-area. Store protected from moisture. Do not store in copper or copper alloy storage vessels.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

107-15-3, Éthylènediamine, OSHA 10 ppm MPT ; 25 mg/m³ MPT.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. Pour les déversements accidentels, une protection respiratoire peut s'avérer nécessaire.

Protection de la peau:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation utilisée ou manipulée. Sélection du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, de diffusion et de dégradation.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Protection oculaire:	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Mesures générales d'hygiène:	Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Keep away from food, beverages and feed sources. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Do not inhale gases/fumes/dust/mist/vapor/aerosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair visqueux et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Limite d'explosion plus basse : 2,7 %(V) Limite supérieure d'explosibilité : 16 %(V)
Odeur :	Ammoniacal	Pression de vapeur à 20 °C:	13 hPa (10 mm Hg) à 20 °C
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	2,07 - (Air = 1,0)
Valeur pH:	11,9 (solution aqueuse 25%)	Densité relative:	0,899 g/ml à 25 °C
Point de fusion / congélation:	8,5 °C	Solubilités:	Soluble.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	118 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	log Pow:
Point d'éclair (creuset fermé):	38 °C (100 °F) - Système fermé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	0,91	Température de décomposition:	>120C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Absorbe le dioxyde de carbone de l'air pour former un carbonate non volatil.

Possibilité de réactions dangereuses:

Retour de flamme peut produire par de distance considérable. Une explosion du contenant peut se produire lors d'un incendie. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conditions à éviter:

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts. Exposition à l'humidité, à la chaleur, aux flammes et aux étincelles. Les sources d'allumage, l'humidité, la chaleur excessive, les espaces confinés. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes. Les comburants, les halogénures de phosphore, les aldéhydes, Les halogénures organiques. Cuivre, alliages de cuivre.

Produits de décomposition dangereux:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Oxydes de carbone (CO, CO₂). oxydes d'azote (NO_x). Les comburants, les halogénures de phosphore, les aldéhydes, les halogénures organiques, le cuivre, les alliages de cuivre. Ammoniac et/ou derivatives.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Dermique:

Dermique DL50 Lapin 560 mg/kg.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Domages/irritations oculaires sévères: Aucune information additionnelle.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Algues, 72 heures CE50 Pseudokirchneriella subcapitata : 645 mg/L.

Algues, 96 heures CE50 Pseudokirchneriella subcapitata : 151 mg/L.

Poisson., 96 Heures CL50 Pimephales promelas : 98,6 à 131,6 mg/L [statique].

Poisson., 96 heures CL50 Pimephales promelas : 191 - 254 mg/L [écoulement].

Poisson., 96 heures CL50 Pimephales promelas : 115,7 mg/L [semi-statique].

Poisson., 96 heures CL50 Poecilia reticulata: 180 - 560 mg/L [semi-statique].

Puce d'eau., 48 heures CE50 Daphnia magna : 17 mg/L.

Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol. log pow <= 1,221.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Product/containers must not be disposed together with household garbage. Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux qui concernent l'élimination appropriée des déchets qui peuvent incorporer une certaine quantité de ce produit. Absorber avec des matériaux appropriés et recueillir dans un contenant avant élimination. Aérer la zone où est survenu le déversement. Un agent d'extinction d'incendie doit être disponible en cas d'incendie. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 12.19.2014

Éthylènediamine,

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 1604

Exception quantité limitée: Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié:

Éthylènediamine.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié:

Éthylènediamine.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

107-15-3 Éthylènediamine 5000 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 12.19.2014

Éthylènediamine,

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 3-0-0

HMIS: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).